

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAIS

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 10 décembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 4 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 10 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA, Madame Nathalie LEROY, Madame Carole BOUCHEZ, Monsieur Bernard JOSIEN, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Jimmy ROUFFELAERS (a donné procuration à Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absent : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés (0)

Monsieur Jean-Luc DELASSUS est élu secrétaire de séance.

2025-110 : Tarif des concessions caves-urnes

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré à l'unanimité,

Dans la mesure où le prix d'une concession doit être fixée pour une cave-urne, décide de maintenir le prix pour 2026 de la concession à 205 € pour une durée de 30 ans renouvelable. Décide de maintenir le tarif à 416 € pour 3 urnes au maximum dans la cave-urne pour une durée de 30 ans renouvelable.

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 16.12.2025

ID : 062-216203869-20251211-2025_110-DE

SLO

Dans le cas d'un changement de concession d'une case columbarium en vue d'acquérir une concession cave-urne, le prix de cette dernière est réduit à 156 € en cas de restitution à la commune de la concession case columbarium.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,

Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
12 déc. 2025

Jean-Luc DELASSUS

